



#### Gestion du programme

**CHIR** Département de chirurgie

Responsable académique : Marc De Kock

Service d'anesthésiologue - Cliniques universitaires St-Luc - Avenue Hippocrate 10/1821 - 1200 Bruxelles

Contact : Secrétariat de l'Unité d'anesthésiologie

Tél. 027641821

E-mail baele@anes.ucl.ac.be

#### Commission d'enseignement

Président : DE KOCK Marc

Membres : AUNAC Sophie, BAELE Philippe, CARLIER Marianne, COLLARD Edith, DOCQUIER Marie-Agnès, DUBOIS Philippe, GOUVERNEUR Jean-Marie, JOUCKEN Kurt, LAVAND'HOMME Patricia, le POLAIN de WAROUX Bernard, MATTA Amine, MAYNE Alain, PENDEVILLE Philippe, RANDOUR Philippe, RENNOTTE Marie-Thérèse, ROELANTS Fabienne, SCHOLTES Jean-Louis, SINGELYN François, VAN BOVEN Michel, VAN DYCK Michel, VAN OBBERGH Luc, VEYCKEMANS Francis, WATREMEZ Christine.

#### Commission de sélection

La Commission de sélection des MACCS est composée des membres de la Commission d'enseignement auxquels s'ajoutent deux membres invités et deux membres cooptés.

#### Objectifs de la formation

Formation théorique et pratique de médecins spécialistes en Anesthésie-Réanimation. Au terme de sa formation, le candidat sera capable de délivrer le mode d'anesthésie le plus approprié à tout patient électif ou urgent requérant une intervention médicale ou chirurgicale, il aura acquis une expertise particulière dans le domaine du traitement de la douleur, et dans le domaine de la prise en charge des urgences intra- et extra-hospitalières. Il sera capable d'intégrer ces techniques dans le cadre d'une prise en charge pré- per- et postopératoire cohérente.

#### Conditions d'admission

- Etre porteur du diplôme de docteur en médecine délivré par un pays membre de l'Union Européenne.
- Etre porteur d'un document attestant que l'intéressé a été, au terme de l'épreuve de sélection, retenu comme candidat spécialiste en Anesthésie-Réanimation, dans une faculté de médecine belge. Les modalités pratiques de cette épreuve de sélection peuvent être obtenues auprès du secrétariat.
- Pour les porteurs d'un diplôme hors Union européenne, voir le programme de l'attestation de formation spécialisée ou l'attestation de formation spécialisée approfondie.

#### Demande d'admission

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique.

#### Durée de la formation

Cinq années de stages à temps plein effectuées sous la direction de maîtres de stage agréés par la Commission, se répartissant en deux années de formation de base comprenant un enseignement universitaire spécifique de 300 heures, suivies de trois années de formation avancée. Le plan de stage est approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la spécialité. Ces stages comprennent un minimum de 2000 heures et des activités de garde.

#### Contenu du programme

##### Programme des deux premières années - Enseignement universitaire spécifique

##### Enseignement interuniversitaire (75 heures)

Matière: Base générale de l'anesthésie réanimation et de la transfusion

##### Enseignement universitaire spécifique:

Matières:

- Evaluation du risque: pathologie médicale appliquée à l'anesthésie réanimation.

- Notion de médecine d'urgence éléments de pharmacologie et de physiologie appliqués à l'anesthésie-réanimation.
- Anatomie et anesthésie loco-régionale.
- Gestion du stress professionnel.

#### **Programme des trois dernières années**

##### **Enseignement interuniversitaire de soins intensifs**

Matière: Prise en charge des patients en soins intensifs.

##### **Enseignement universitaire spécifique**

Matières:

- Anesthésie-réanimation du patient pédiatrique, cardiaque et neurologique.
- Prise en charge du patient douloureux aigu et chronique.
- Prise en charge des soins postopératoire.
- Méthodologie de la démarche expérimentale en anesthésie-réanimation

#### **Evaluation**

Examen interuniversitaire à la fin de la deuxième année de formation. En application de l'arrêté royal du 16 mars 1999, le candidat recevra, au terme de ces deux premières années de formation, une attestation qui prouve qu'il a suivi avec fruit une formation universitaire spécifique.

Evaluation des connaissances en fin de 5e année par la commission d'enseignement.

Evaluation ministérielle en 4 ou 5 année. Travail de fin d'études. Dossier pédagogique d'évaluation clinique.

Après avoir rempli toutes les conditions exigées par la commission d'enseignement d'Anesthésie-Réanimation, le candidat pourra recevoir le titre de Diplômé d'Etudes Spécialisées en Anesthésie-Réanimation.

Ce titre ne substitue pas à la reconnaissance par l'INAMI. Il atteste d'une formation académique et scientifique dans le cadre de la formation spécialisée menant à l'agrément.